

FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES  
10, rue des Frères Lumière  
68093 MULHOUSE Cedex  
<https://www.flsh.uha.fr/>

## INSTITUT D'ÉTUDES ALLEMANDES (IEA)

<https://www.flsh.uha.fr/formations/institut-detudes-allemandes/>



La grande roue de Vienne  
Photo de Robert F. Tobler, Wikimedia Commons, Lizenz CC-BY-SA 4.0  
[https://de.wikipedia.org/wiki/Wien#/media/Datei:Giant\\_Ferris\\_Wheel\\_Vienna\\_from\\_W\\_on\\_2010-09-20.jpg](https://de.wikipedia.org/wiki/Wien#/media/Datei:Giant_Ferris_Wheel_Vienna_from_W_on_2010-09-20.jpg) (consulté le 21.07.2023)

## LIVRET DE L'ÉTUDIANT

Année universitaire 2023-2024

Directeur : François DANCKAERT  
Membres du Directoire : Régine BATTISTON, Judith SYGA-DUBOIS  
Secrétaire : Sandra BERG

## Sommaire

Prérentrée et début des cours	3
Informations générales	4
Semestre 1	9
Semestre 2	13
Semestre 3	16
Semestre 4	18
Semestre 5	20
Semestre 6	22
Le Cursus intégré formation transfrontalière d'enseignants (CIFTE)	24
Faire une partie de vos études en Allemagne	25
Cercle d'allemand / <i>Treffpunkt</i>	27
Études et handicap	28
Abréviations	29

## **PRÉRENTRÉE (présence obligatoire)**

La prérentrée a lieu le **jeudi 7 septembre**, en **salle 203**, dans le bâtiment de la FLSH, au Campus Illberg.

L1 (1 <sup>ère</sup> année)	10h30-12h00 12h00	Réunion d'information (présence obligatoire) Buffet
L2 et L3	10h00-10h30 12h00	Réunion d'information (présence obligatoire) Buffet

## **DEBUT DES COURS**

Les cours débutent le **lundi 11 septembre**.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les études de germanistique à l'IEA (Institut d'études allemandes) ont pour objectifs une connaissance approfondie de la civilisation et de la littérature des pays de langue allemande ainsi que la maîtrise de la langue, de la grammaire et de la linguistique allemandes. L'organisation actuelle de ces études est conforme à une harmonisation des formations au sein de l'Europe et facilite la prise en compte des enseignements dans les différents pays grâce à un système de comptabilisation de points ECTS (*European Credit Transfer System*). Cette comptabilisation se fait sur six semestres pour le niveau Licence (qui peut s'effectuer aussi en huit, voire dix semestres) et sur quatre semestres pour le niveau Master (qui peut s'effectuer en six semestres).

Le volume global des cours est de 1500 heures pour la Licence, réparties principalement sur 12 semaines de cours par semestre.

*Nota bene* : la véritable « année universitaire » n'est pas constituée de 24 semaines de cours et de quelques semaines d'examens et de rattrapages éventuels, mais suppose aussi des lectures et préparations *entre* les périodes de cours.

Le calendrier de l'année universitaire est consultable sur le site de la FLSH :

[\(https://www.flsh.uha.fr/calendrier-universitaire-flsh/\)](https://www.flsh.uha.fr/calendrier-universitaire-flsh/)

Les inscriptions administratives sont annuelles, mais **les inscriptions pédagogiques sont semestrielles**. Sans inscription pédagogique, l'étudiant n'est **pas autorisé à prendre part aux examens**. L'inscription pédagogique s'effectue sous la forme d'un **contrat pédagogique** qu'il faut remettre, après un entretien avec le responsable pédagogique, qui doit signer le document, le plus rapidement possible au secrétariat (la date limite sera précisée en début de semestre). Il appartient aux étudiants de contacter leur responsable pédagogique dans les meilleurs délais. Sans contrat pédagogique dûment signé par le responsable de formation, le semestre ne peut pas être validé.

**Les responsables pédagogiques annuels (ou directeurs d'études) sont :**

L1	Catherine FOUQUET
L2	Régine BATTISTON
L3	François DANCKAERT
CIFTE (L2 et L3)	Judith SYGA-DUBOIS.

\*\*\*\*\*

Il existe trois types de cours (ou **ECUE**, éléments constitutifs d'une UE) : les **CM**, (cours magistraux), les **TD** (travaux dirigés) et les **TP** (travaux pratiques).

Les cours sont regroupés pour constituer des **UE**, unités d'enseignement.

Les **UE** se répartissent en trois catégories :

1) les **UE fondamentales**, disciplinaires

Ce sont les enseignements d'allemand, récapitulés et (pour ce qui concerne la L1) présentés en détail plus bas.

## 2) les **UE transversales**

- **LFET** (Langue française et écrits techniques) en L1.
- Perfectionnement de l'orthographe et de l'expression en français ("**Projet Voltaire**").  
Il se déroule en autoformation et est intégré à l'évaluation des semestres 2, 4 et 6.  
L'évaluation en ligne est organisée en mars ou avril. Plusieurs dates seront proposées au choix.
- **LanSAD** (Langue pour spécialistes d'autres disciplines).  
La langue est choisie au début du 1er semestre pour l'ensemble des six semestres de la licence.  
Cf. pour de plus amples informations et le choix du niveau :  
<https://www.flsh.uha.fr/formations/langues-vivantes-transversal-lansad/>  
L'inscription se fait à partir du 8 septembre 2023 (12h00) et avant le dimanche 24 septembre 2023 (23h55).
- **Travaux pratiques** organisés au **SCD** (Service commun de documentation)  
TP DOC 1 pour les L1, 30 minutes  
TP DOC 2 pour les L1 (recherche documentaire sur le portail du SCD), 2 heures  
TP DOC 3 pour les L2 (recherche sur Internet)  
Les dates et créneaux seront communiqués ultérieurement.
- **TICE** (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)  
Ces UE sont à suivre au semestre 2 ou au semestre 3, mais il est fortement recommandé de valider les TICE dès le semestre 2 étant donné que la maîtrise des principaux logiciels est indispensable pour les études.

## 3) les **UE d'ouverture** :

- **Culture européenne** (UE découverte).  
Cours à suivre et valider chaque semestre en L1 et L2
- **UE libre** (<http://www.uelibres.uha.fr>)  
Les UE libres sont les seules UE annuelles. L'inscription s'effectue en ligne. Elles ont un volume horaire minimal de 24 h par année, certaines comptabilisant nettement plus d'heures. La validation nécessite une participation à l'UE complète.  
L'UE libre « mathématiques en allemand » est obligatoire en L1 pour les étudiants du parcours CIFTE.  
Les autres étudiants doivent consulter le « guide des UE libres », faire leur choix et s'inscrire rapidement, car certaines sont très prisées.  
Nous vous recommandons particulièrement l'« UE libre transfrontalière », qui vous permet de partir à la découverte de l'Université de Bâle ou de Fribourg-en-Brigau en suivant un cours dans la discipline de votre choix. Les frais de déplacement sont pris en charge.

Il existe en outre **deux certifications obligatoires** :

### 1) la **certification Pix**

Pour l'obtention du grade de Licence, tout étudiant UHA doit s'être présenté à l'épreuve théorique du Pix (compétences numériques) durant son cursus. Inscrivez-vous (et entraînez-vous !) sur <https://pix.beta.gouv.fr>

Diverses dates (probablement avant ou après Noël) seront proposées pour les L3 et probablement aussi pour les L2, afin de leur permettre de passer cette certification obligatoire.

La certification Pix effectuée en terminale n'est pas reconnue pour la Licence.

Les tests de préparation sont à effectuer dans les catégories suivantes :

- Domaine 1 : compétence 1.1 mener une recherche et une veille d'information
- Domaine 2 : compétence 2.2 partager et publier
- Domaine 3 : compétence 3.1 développer des documents textuels
- Domaine 4 : compétence 4.1 sécuriser l'environnement numérique
- Domaine 5 : compétence 5.2 construire un environnement numérique

2) le “**Certificat Voltaire**” (décrit ci-dessus)

Mais il existe aussi des **certifications facultatives** :

1) la **certification CLES** (Compétences en langues de l'enseignement supérieur)

Cette certification – en anglais pour les germanistes – est facultative, mais constitue un outil précieux pour favoriser votre insertion professionnelle et une ouverture à des mobilités et à des carrières internationales. Cf. <http://www.clam.uha.fr/certifications/certiflang/cles-B2>

2) les **certifications du Goethe-Institut**

Elles attestent d'un niveau linguistique avancé correspondant à l'un des six niveaux de compétences (A1, A2, B1, B2, C1, C2) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Cf. <https://www.goethe.de/de/spr/kup/prf/prf.html>

Renseignements auprès de Régine BATTISTON ([regine.battiston@uha.fr](mailto:regine.battiston@uha.fr))

Il est enfin possible d'obtenir un **supplément au diplôme**, le **DU** (= Diplôme universitaire) **Études helvétiques**

Cf. <https://www.flsh.uha.fr/formations/etudes-helvetiques/>

Suivre ce parcours constitue un plus indéniable pour connaître les littératures et la culture suisses. Il est assorti de rencontres diverses avec des écrivains et des acteurs culturels.

Renseignements auprès de Régine BATTISTON ([regine.battiston@uha.fr](mailto:regine.battiston@uha.fr))

\*\*\*\*\*

Le parcours franco-allemand **CIFTE** (Cursus intégré pour la formation transfrontalière d'enseignants), orienté Sciences de l'Éducation et formant des enseignants bilingues de part et d'autre du Rhin, inclut la fréquentation de la *Pädagogische Hochschule Freiburg* en deuxième année et débouche sur l'obtention d'un double diplôme (Cf. p.25).

Un **Master** (orienté « Recherche ») peut ouvrir sous certaines conditions (cf. le dépliant disponible sur la page de l'IEA. Les Masters Enseignement s'effectuent à Colmar (niveau primaire et bilingue) ou à Strasbourg (enseignement secondaire).

Un **tutorat** existe pour la L1 – les précisions et le programme en seront donnés en début de premier semestre.

Dans le cadre d'une **année de césure**, il existe la possibilité d'obtenir une interruption d'études d'une année tout en restant inscrit à l'UHA. Il faut pour ce faire déposer une demande dûment motivée auprès du directeur de département avant le 1er juin de l'année en cours. Cela est possible aussi pour la L1, dans le cadre d'un report de début d'études permettant aux futurs étudiants d'effectuer une année d'activité utile à leur formation linguistique avant d'entreprendre leurs études.

La **préprofessionnalisation** est un parcours financé de trois ans, proposé à partir de la deuxième année de licence.

Cf. le site du rectorat de l'académie de Strasbourg : <https://www.ac-strasbourg.fr/dispositif-preprofessionnalisation-121862>

Et pour une description générale :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid137417/preprofessionnalisation-une-entree-progressive-et-remuneree-dans-le-metier-de-professeur.html>

Pour l'allemand, en 2022-2023, le dispositif était a été limité à l'enseignement primaire.

Un étudiant ayant signé un contrat de préprofessionnalisation peut, s'il le souhaite, être dispensé :

- en L2 de l'UE libre et du CM "Cultures européennes" (cette dispense ne concerne que ce CM, les autres ECUE des UE 3.6, 4.5, 5.2.et 6.2 doivent être suivies)
- en L3 de l'UE libre et du CM "Culture et communication" ou au choix d'un ECUE de l'UE "préprofessionnalisation" (mais ce uniquement avec l'accord du responsable d'année). Toutes ces dispenses ne prennent effet que si elles sont stipulées dans le contrat pédagogique. Pour les CM "Culture européenne" (L2) et "Culture et communication"(L3) ou l' ECUE de l'UE "professionnalisation" (L3) la décision doit être communiquée chaque semestre, pour l'UE libre (qui est validée en fin d'année), une seule notification en début d'année suffit.

En cas de problème avec les emplois du temps, et si vraiment aucun arrangement ne peut être trouvé avec l'établissement scolaire, une dispense d'assiduité et de contrôle continu peut être octroyée pour certains cours par le directeur de département en accord avec le responsable pédagogique annuel.

La préprofessionnalisation n'est pour l'heure compatible ni avec l'année de césure (cf. ci-dessus), ni avec le programme d'échange d'assistants de langue (cf. plus bas), mais depuis 2021 un semestre Erasmus est envisageable. Le dispositif évolue d'année en année et il faut s'informer sur le site du rectorat.

\*\*\*\*\*

► Vous avez accès à tous les **services UHA** : emplois du temps (sur la base ADE), plateforme de cours Moodle, dossiers personnels, webmail, etc. sur le site <http://www.e-services.uha.fr>.

► En cas d'**absence** à un cours, vous êtes tenus de faire parvenir un **certificat** médical (ou autre) au secrétariat et à l'enseignant, et ce au plus tard sept jours après ladite absence.

► La consultation régulière, si possible quotidienne, de votre **messagerie électronique** fait partie des obligations universitaires !

► La **communication électronique avec les enseignants** ne s'effectue pas selon les modalités d'échanges pratiquées au quotidien entre amis et suppose, entre autres, des délais de réaction raisonnables (au moins 48 h de lundi à vendredi ; en règle générale pas d'échange en fin de semaine). Les courriels supposent par ailleurs le respect des formes de politesse et de correction stylistique.

Les enseignants sont à votre disposition pour des entretiens particuliers, il vous suffit de les contacter pour fixer un rendez-vous.

Sur le plan institutionnel, il appartient aux délégués étudiants (élus en début d'année universitaire) de transmettre vos suggestions, critiques et doléances au directoire et de défendre vos positions dans les assemblées semestrielles de l'IEA.

► L'usage de **téléphones portables**, de smartphones (ou des fonctions similaires sur **tablettes ou ordinateurs**) est strictement interdit pendant les cours, sauf évidemment pour des exercices de recherches souhaités par un enseignant. (<https://www.flsh.uha.fr/reglement-interieur/>).

Les ordinateurs portables ou les tablettes sont autorisés uniquement pour la prise de notes et la consultation de documents afférents aux cours. En cas de non-respect de cette règle, les enseignants peuvent interdire l'emploi de ces outils.

En cas d'absence à un CM, et avec l'autorisation de l'enseignant, il vous est loisible de le faire enregistrer par un autre étudiant (ce qui est plus fiable que d'avoir recours à des notes de cours). (Cf. le règlement intérieur de la FLSH, article 11)

► Il existe une charte des examens réglant, entre autres, la question des fraudes. Toute fraude et tout manquement au règlement intérieur UHA peut donner lieu à une saisine de la commission de discipline de l'UHA et donc à une sanction administrative. Cela concerne aussi la production ou l'usage de faux certificats.

Soyez particulièrement attentifs au problème récurrent du plagiat. Vous trouverez dans la première rubrique de Moodle "Allgemeine Links für das Studium" les consignes du département à ce sujet (<https://e-formation.uha.fr/course/view.php?id=792>). La connaissance de nos consignes devra être attestée dans votre contrat pédagogique.

Vous devez impérativement prendre connaissance du règlement intérieur de la FLSH sous <https://www.flsh.uha.fr/reglement-interieur/>.

► Les MCC (modalités de contrôle des connaissances) sont précisées dans un tableau à part disponible sur notre site. La FLSH a adopté en 2020 le Contrôle continu intégral (CCI) pour la Licence, ce qui signifie qu'il n'y a plus de session officielle d'examens.

En 2021, l'IEA a introduit la note plancher de 07/20 pour les UE fondamentales, ce qui signifie qu'en dessous de cette note, l'UE concernée ne peut pas être validée.

Le contrôle continu (= CC) s'effectue durant le semestre, tel qu'il est défini par le calendrier FLSH (<https://www.flsh.uha.fr/calendrier-universitaire-flsh/>), la fin des cours n'étant pas la fin du semestre.

Le contrôle continu peut reposer sur des évaluations indépendantes, coefficientées ou non (sont possibles, notamment, un écrit, un oral, un exposé, un dossier, un projet ou la participation active, mais aussi un écrit terminal après la fin des cours). Ces modalités sont précisées pour chaque cours au plus tard quatre semaines après le début du semestre.

Une dispense de CC peut être demandée par les étudiants salariés, par un écrit adressé au responsable d'année, au plus tard une semaine après le début du semestre. Elle sera spécifiée dans le contrat pédagogique. L'étudiant doit présenter lors de cette demande un certificat de travail prouvant qu'il ne peut assister aux cours. Des aménagements sont possibles également pour les sportifs de haut niveau et les artistes. Dans tous ces cas de figure, un CC de substitution est organisé en fin de semestre.

Toute absence à une évaluation faisant partie d'un CC doit être justifiée au plus tard dans les sept jours ouvrables qui suivent ladite absence par un certificat médical ou un autre document attestant un cas de force majeure (la production de faux certificats est considérée comme fraude). Un examen de substitution peut être proposé par l'enseignant, mais n'est pas obligatoire. Une absence non justifiée à une évaluation est pénalisée par un zéro.

► Les **frais annexes** donnent accès à diverses prestations, dont 500 impressions autorisées par mois dans la salle 301, l'accès aux salles informatiques et surtout à des financements d'activités culturelles organisées par l'IEA. Nous recommandons vivement à nos étudiants de les payer (ce qui peut s'effectuer aussi après l'inscription).

**Semestre 1 [mutualisé CIFTE]**  
Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20

UE	Type UE / coeff.	ECTS	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (Connaissances / compétences)
<b>UE 1.1</b>	F / 4	8	<b>Compétences linguistiques</b>	CM	TD	Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes, et ce en allemand. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.
			Introduction à la linguistique	12		
			Laboratoire de langues et phonétique		12	
			Langue orale		12	
			Compétences rédactionnelles (Projet tuteuré)		12	
			Techniques d'analyse de documents		12	
<b>UE 1.2</b>	F / 3	5	<b>Grammaire et traduction</b>	CM	TD	Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands. Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement. Saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues.
			Grammaire		24	
			Version [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
<b>UE 1.3</b>	F / 5	11	<b>Compétences culturelles</b>	CM	TD	Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande. Développer une argumentation avec esprit critique. Analyser des documents historiques et des œuvres littéraires dans leur contexte. Développer des connaissances dans un domaine voisin des études allemandes.
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]	12	12	
			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	12	
			Cultures européennes [UE Découverte / spécialisation progressive ; cours mutualisé avec le parcours Anglais]	12		
<b>UE 1.4</b>	T / 1	3	<b>LanSAD</b>	CM	TD	Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.
			LanSAD		24	
<b>UE 1.5</b>	O	Cf. S2	<b>UE libre</b>	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.
			UE libre		12	

<b>UE 1.6</b>	T / 1	3	<b>UE langue française et techniques de travail</b>	CM	TD	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
			LFET [Cours mutualisé Lettres]		12	
			SCD module 1		1	
			SCD module 2 (I)		2	
<b>Total</b>		30				

## UE 1.1 – COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

### Introduction à la linguistique

**Enseignante** : Louise BONNIN

**Description** : Ce cours constitue la première partie d'une introduction à la linguistique synchronique de l'allemand, qui se poursuivra au semestre 2. On étudiera quelques dimensions et notions-clés en linguistique contemporaine, en abordant tout particulièrement la sémiotique, la phonologie, la morphologie et la syntaxe.

**Ce cours sera dispensé en français.**

**Bibliographie** : Des documents de travail seront fournis par l'enseignante.

- BERGMANN, R. et al. (2010), *Einführung in die deutsche Sprachwissenschaft*. Heidelberg, Universitätsverlag Winter.
- DUBOIS J. et al. (2012), *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Larousse.
- LINKE, A. et al., *Studienbuch Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, 2004<sup>5</sup>.
- RÜHL, M. (2000), *Linguistique pour germanistes*. Lyon, ENS Éditions.

### Laboratoire de langues et phonétique

**Enseignant** : Marion AUER

**Description** : Initiation à la phonétique allemande : étude des phonèmes allemands et de phénomènes suprasegmentaux comme l'accent, l'intonation. La partie théorique est accompagnée d'exercices d'écoute, de prononciation et d'accentuation. Le matériel sera fourni par l'enseignante.

**Compétences à acquérir** : amélioration de la prononciation de l'allemand (segmental et suprasegmental), maîtrise et connaissance de la terminologie et de l'alphabet phonétiques.

### Langue orale

**Enseignante** : Marion AUER

**Description** : Le cours vise surtout à développer les compétences nécessaires pour présenter un exposé de manière structurée (formulation d'une problématique, réalisation visuelle et rhétorique, entraînement de l'échange de retours). Le deuxième objectif de ce cours est la pratique de la langue allemande dans ses divers registres pour permettre aux apprenants d'approfondir leurs compétences orales. Dans ce but, l'espace germanophone sera abordé de façon interactive et créative moyennant des discussions, des jeux de rôle, des documents audiovisuels et la pratique théâtrale. La participation active aux activités proposées est essentielle.

**Compétences à acquérir** : préparation et présentation d'un exposé ; maîtrise et connaissance approfondie de l'allemand et de ses variétés ; compréhension et restitution (globale/détaillée) de contenus variés ; parler librement devant un public et en interaction.

### Compétences rédactionnelles (Projet tutoré)

**Enseignant.e** : Sara IZZO

**Description** : Ce cours vise à développer la production de la langue à l'écrit. Nous nous entraînerons notamment à la rédaction de textes argumentatifs (entre autres sous forme de prise de position, de dissertation ou de courriers des lecteurs et lectrices à partir des articles de presse). Il est prioritaire de

développer la capacité d'analyser et de tirer une conclusion logique. Nous nous préparerons à l'acquisition d'un vocabulaire académique et à la production de textes grammaticalement corrects, respectant les règles de cohérence et de cohésion textuelles.

**Compétences à acquérir** : expression écrite libre et semi-guidée, rédaction de textes cohérents

### Technique d'analyse de documents

**Enseignant.e** : Sera communiqué lors de la prérentrée

**Description** : Ce cours introduit à la méthode d'analyse de textes et de documents iconographiques.

**Compétences à acquérir** : Mener une recherche sur les éléments de contexte et biographique pour construire une analyse critique, analyser de manière structurée des textes et documents iconographiques, être en mesure d'organiser ses propos, de rédiger des travaux d'analyse dans un langage approprié et de les exposer avec aisance et méthode.

**Bibliographie** : Les documents seront distribués en début de semestre.

*Der große Brockhaus : in einem Band*, 2005

Müller, Helmut M., *Deutsche Geschichte in Schlaglichtern*, 2004

## UE 1.2 – GRAMMAIRE ET TRADUCTION

### Grammaire

**Enseignante** : Catherine FOUQUET

**Compétences à acquérir** : acquérir la maîtrise et la connaissance théorique d'aspects morphosyntaxiques de la langue allemande. Des documents de travail seront fournis par l'enseignante via Moodle.

**Ce cours sera dispensé en français.**

**Bibliographie** : L'acquisition d'une grammaire allemande est impérative. Attendez la rentrée avant d'en acheter une.

### Version

**Enseignante** : Catherine FOUQUET

**Description** : Exercices de traduction de l'allemand vers le français. **Ce cours sera dispensé en français.**

**Compétences à acquérir** : précision, aisance et une certaine rapidité dans la traduction écrite de textes en prose ; maîtrise des outils (dictionnaires papier, dictionnaires en ligne).

### Thème

**Enseignant** : Sara IZZO

**Description** : Initiation au thème allemand, exercices de traduction.

**Compétences à acquérir** : reconnaissance et analyse des différences syntaxiques et lexicales entre le français et l'allemand, apprentissage de techniques de traduction du français vers l'allemand.

**Ouvrage de référence** : La traduction nécessite de travailler avec un dictionnaire unilingue (en français comme en allemand) afin de développer ses compétences lexicales. L'IEA recommande le „Wahrig“ : *Deutsches Wörterbuch* (38 €, évtl. en version moins étoffée, 18 €), mais un "Duden" fait aussi bien l'affaire.

## UE 1.3 – COMPÉTENCES CULTURELLES

### Civilisation

**Enseignante** : Judith SYGA-DUBOIS

**Description** : L'Allemagne des origines à 1815. Introduction aux aspects majeurs de l'histoire allemande sur les plans territorial, institutionnel et culturel. (CM et TD, 12h et 12h)

**Compétences à acquérir** : Acquérir des connaissances liées à des aspects majeurs de la civilisation allemande et savoir établir des relations entre des faits de civilisation.

**Bibliographie** : MÜLLER, Helmut M.: *Deutsche Geschichte in Schlaglichtern*, Leipzig-Mannheim, Brockhaus, 2007; MAI, Manfred, *Deutsche Geschichte*, Gulliver (Beltz), Weinheim, Basel, 2017 (Erstaufage 2003).

## Littérature

**Enseignante** : Catherine FOUQUET

**Description** : Histoire de la littérature allemande des origines à l'âge baroque. Pour un éveil à la culture allemande.

**Ce cours sera dispensé en français et en allemand.**

**Compétences à acquérir** : acquérir des connaissances fondamentales et des outils d'analyse essentiels pour l'étude de la littérature allemande.

**Ouvrages conseillés :**

Horst BRUNNER, *Geschichte der deutschen Literatur des Mittelalters und der Frühen Neuzeit*, Reclam Verlag, Ditzingen 2010.

Wolf WUCHERPFENNING, *Von den Anfängen bis zur Gegenwart*, *Geschichte der deutschen Literatur in einem Band*, Klett Verlag, 2010.

BANDET Jean-Louis, *Histoire de la littérature allemande*, PUF, 1997. (À consulter en bibliothèque)

**Tous les documents importants et textes étudiés en TD seront communiqués via Moodle.**

Semestre 2 [mutualisé CIFTE]						
Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20						
UE	Type UE / coeff.	ECTS	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (Connaissances / compétences)
<b>UE 2.1</b>	F / 4	7	<b>Compétences linguistiques</b>	CM	TD	Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire...), dans différents contextes, et ce en allemand. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.
			Introduction à la linguistique	12		
			Laboratoire de langues et phonétique		12	
			Langue orale		12	
			Compétences rédactionnelles		12	
			Techniques d'analyse de documents		12	
<b>UE 2.2</b>	F / 3	4	<b>Grammaire et traduction</b>	CM	TD	Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands. Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement. Saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues.
			Grammaire		24	
			Version [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
<b>UE 2.3</b>	F / 5	10	<b>Compétences culturelles</b>	CM	TD	Mobiliser des connaissances historiques, des références culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande. Développer une argumentation avec esprit critique. Analyser des documents historiques et des œuvres littéraires dans leur contexte. Développer des connaissances dans un domaine voisin des études allemandes.
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]	12	12	
			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	12	
			Cultures européennes [UE Découverte / spécialisation progressive ; cours mutualisé avec le parcours Anglais]	12		
<b>UE 2.4</b>	T / 1	3	<b>LanSAD</b>	CM	TD	Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.
			LanSAD		24	
<b>UE 2.5</b>	O / 1	3	<b>UE libre</b>	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.
			UE libre		12	

<b>UE 2.6</b>	T / 1	3	<b>UE langue française et techniques de travail</b>	CM	TD	Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
			LFET [Cours mutualisé Lettres]		12	
			Perfectionnement de la maîtrise de la langue française [Cours mutualisé Lettres] (coef. 0, 5)			
			SCD module 2 (II)		2	
			TICE		12	
<b>Total</b>		30				

## UE 2.1 – COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

### Introduction à la linguistique

**Enseignante** : Louise BONNIN

**Description** : Ce cours constitue la deuxième partie de l'introduction à la linguistique allemande commencée au semestre précédent. On étudiera quelques dimensions et notions-clés en linguistique contemporaine, en abordant tout particulièrement la sémantique, la pragmatique, l'acquisition du langage chez le jeune enfant et le bilinguisme. **Ce cours sera dispensé en allemand et en français.**

**Bibliographie** : Des documents de travail seront fournis par l'enseignante.

- BERGMANN, R. et al. (2010), *Einführung in die deutsche Sprachwissenschaft*. Heidelberg, Universitätsverlag Winter.
- DITTMAN, J. (2002), *Der Spracherwerb des Kindes: Verlauf und Störungen*, München, CH Beck
- DUBOIS J. et al. (2012), *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris, Larousse.
- GROSJEAN, F. (2015), *Parler plusieurs langues : Le monde des bilingues*. Paris, Albin Michel.
- LINKE, A. et al., *Studienbuch Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, 2004<sup>5</sup>.
- RÜHL, M. (2000), *Linguistique pour germanistes*. Lyon, ENS Éditions.

### Laboratoire de langues

**Enseignante** : Marion AUER

**Description** : On poursuivra le programme du premier semestre en mettant l'accent sur les phénomènes suprasegmentaux comme l'accent et l'intonation. On dédie aussi une partie du cours à la question des différences phonétiques/phonologiques entre les variétés de l'allemand (stylistiques et sociolinguistiques). La théorie est également accompagnée d'exercices d'écoute et de prononciation.

**Compétences à acquérir** : maîtrise et connaissance de la prononciation et phonétique de l'allemand ; regard analytique sur la variation phonologique en allemand.

### Langue orale

**Enseignante** : Marion AUER

**Description** : On poursuivra le programme du premier semestre (cf. ci-dessus). Une **présence régulière** et une **participation active** sont requises.

**Compétences à acquérir** : maîtrise et connaissance approfondies de l'allemand et de ses variétés, compréhension et restitution (globale/détaillée) de contenus variés, parler librement devant un public et en interaction.

### Compétences rédactionnelles

**Enseignante** : Sara IZZO

**Description** : voir S1

## Technique d'analyse de documents

**Enseignant.e** : Sera communiqué lors de la prérentrée

**Description** : Ce cours permet d'approfondir la méthode d'analyse de textes et de documents.

**Compétences à acquérir** : Savoir analyser de manière structurée des textes littéraires, des articles de journaux ou des documents iconographiques, être en mesure d'organiser ses propos, de rédiger des travaux d'analyse dans un langage approprié et de les exposer avec aisance et méthode

**Bibliographie** : Les documents seront distribués en début de semestre.

## UE 2.2 – GRAMMAIRE ET TRADUCTION

### Grammaire

**Enseignante** : Catherine FOUQUET

**Description** : Suite du TD grammaire de S1

### Version

**Enseignant** : Catherine FOUQUET

**Description** : Exercices de traduction de l'allemand vers le français. Suite du TD Version de S1

### Thème

**Enseignant** : Sonia GOLDBLUM

**Description** : Suite du TD thème de S1.

## UE 2.3 – COMPÉTENCES CULTURELLES

### Littérature

**Enseignant** : Régine BATTISTON

**Description** : Littérature allemande du *Sturm und Drang* und *Klassik* (CM et TD en allemand).

**Compétences à acquérir** : acquérir des connaissances fondamentales et des outils d'analyse essentiels pour l'étude de la littérature allemande.

**Bibliographie** :

SCHILLER, Friedrich: *Die Räuber, Ein Schauspiel*. Stuttgart, Reclam, Textausgabe mit Anmerkungen/Wörterklärungen, Anm. von Christian Grawe

176 S. - ISBN: 978-3-15-000015-1 (ouvrage à acquérir, devant être lu avant le début du semestre)

GOETHE, Johann Wolfgang : *Die Wahlverwandtschaften - Ein Roman* - Nachw. von Benedikt Jeßing, Stuttgart, Reclam, ISBN : 978-3-15-014216-5, (ouvrage à acquérir, devant être lu avant le début du semestre)

ROTHMANN, Kurt: *Kleine Geschichte der deutschen Literatur*. Stuttgart, Reclam, 2014 (ouvrage à acquérir, servira sur 3 années). Voir aussi les documents disponibles sur moodle.

### Civilisation

L'Allemagne de 1815 à nos jours

**Enseignante** : Judith SYGA-DUBOIS

**Description** : Suite du cours du premier semestre. Aspects majeurs de l'histoire allemande sur les plans territorial, institutionnel et culturel au XIXe et XXe siècles.

**Compétences à acquérir** : Acquérir des connaissances liées à des aspects majeurs de la civilisation allemande et savoir établir des relations entre des faits de civilisation.

## Semestre 3

Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20

UE	Type UE / coeff.	ECTS	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (Connaissances / compétences)
<b>UE 3.1</b>	F / 4	6	<b>Compétences linguistiques</b>	CM	TD	Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes, et ce en allemand. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques. Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langues étrangères en lien avec les aires socioculturelles correspondantes.
			Linguistique synchronique	12		
			Langue orale [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
			Allemand professionnel		12	
			Compétences rédactionnelles (Projet tuteuré)		12	
<b>UE 3.2</b>	F / 3	6	<b>Grammaire et traduction</b>	CM	TD	Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands. Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement Saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues.
			Grammaire [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		24	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
			Version [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
<b>UE 3.3</b>	F / 4	12	<b>Compétences culturelles</b>	CM	TD	Mobiliser des connaissances historiques, culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande. Développer une argumentation avec un esprit critique. Analyser des œuvres littéraires et d'autres types de documents dans leur contexte. Développer une argumentation avec esprit critique. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue allemande.
			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	24	
			Arts, médias, idées [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	12	
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	24	
<b>UE 3.4</b>	T / 1	3	<b>LanSAD</b>	CM	TD	Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.
			LanSAD		24	
<b>UE 3.5</b>	O / 1	Cf. S4	<b>UE libre</b>	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.
			UE libre		24	

<b>UE 3.6</b>	T / 1	3	<b>UE découverte, SCD et projet professionnel</b>	CM	TD	<p>Développer des connaissances dans un domaine voisin des études allemandes.</p> <p>Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</p> <p>Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</p> <p>Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</p> <p>Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</p> <p>Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</p> <p>Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.</p>
			Cultures européennes [UE Découverte / spécialisation progressive ; cours mutualisé avec les parcours Anglais et CLE]	12		
			TICE (seulement si cette ECUE n'a pas été validée en S2 dans le cadre de l'UE 2.7)			
			SCD module 2 (III)		2	
			SCD module 3 (I)		2	
			SCD module 6 (I)		2	
			Projet professionnel		9	
<b>Total</b>		30				

**Semestre 4**  
Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20

UE	Type UE / coeff.	ECTS	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (Connaissances / compétences)
<b>UE 4.1</b>	F / 4	6	<b>Compétences linguistiques</b>	CM	TD	Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes, et ce en allemand.  Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques. Mobiliser des concepts et cadres théoriques dans le domaine de l'étude d'une ou de plusieurs langues étrangères en lien avec les aires socioculturelles correspondantes.
			Linguistique synchronique	12		
			Langue orale [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
			Allemand professionnel		12	
			Compétences rédactionnelles		12	
			Perfectionnement de la maîtrise de la langue française [Cours mutualisé Lettres]			
<b>UE 4.2</b>	F / 3	5	<b>Grammaire et traduction</b>	CM	TD	Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands. Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement ; saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues.
			Grammaire [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		24	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
			Version [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
<b>UE 4.3</b>	F / 3	10	<b>Compétences culturelles</b>	CM	TD	Mobiliser des connaissances historiques et des références culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande. Développer une argumentation avec esprit critique. Analyser des documents historiques, des œuvres littéraires et d'autres types de documents dans leur contexte. Développer une argumentation avec esprit critique. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue allemande.
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	24	
			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	24	
			Arts, médias, idées [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	12	
<b>UE 4.4</b>	O / 1	3	<b>UE libre</b>	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.
			UE libre		24	

<b>UE 4.5</b>	T / 1	3	<b>UE découverte et SCD</b>	CM	TD	<p>Développer des connaissances dans un domaine voisin des études allemandes. Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</p> <p>Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</p> <p>Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</p> <p>Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.</p> <p>Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.</p>	
			Cultures européennes [UE Découverte / spécialisation progressive ; cours mutualisé avec les parcours Anglais et CLE]	12			
			LanSAD		24		
			SCD module 3 (II)		2		
			SCD module 6 (II)		2		
SCD module 6 (III)		2					
<b>Total</b>		30					

## Semestre 5

Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20

UE	Type UE / coeff.	ECTS	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (Connaissances / compétences)
<b>UE 5.1</b>	F / 4	8	<b>Compétences linguistiques</b>	CM	TD	Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes, et ce en allemand. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques. Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands. Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement. Saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues. Formuler à l'oral et à l'écrit des analyses et des synthèses.
			Linguistique synchronique	12		
			Linguistique diachronique	12		
			Commentaire linguistique [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Version [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Compétences rédactionnelles (Projet tuteuré)		12	
<b>UE 5.2</b>	F / 3	11	<b>Compétences culturelles</b>	CM	TD	Mobiliser des connaissances historiques, culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande. Développer une argumentation avec un esprit critique. Analyser des œuvres littéraires et d'autres types de documents Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue allemande.
			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	18	
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	18	
			Culture et communication [Cours mutualisés FLSH]	12	12	
<b>UE 5.3</b>	T / 3	8	<b>Professionnalisation</b>  Les germanistes n'étant ni en CIFTE ni en préprofessionnalisation peuvent remplacer l'un des cours ci-dessous par un cours dans une autre discipline, faculté ou université, et effectuer un stage d'un minimum de 20 h sur l'année dans un environnement professionnel de leur choix, le tout en cohérence avec leur projet professionnel. Il faut informer le responsable pédagogique sur tous ces points au plus tard durant la semaine de préentrée, afin que la démarche soit validée durant la première quinzaine du semestre, puis actée dans le contrat pédagogique.	CM	TD	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

						Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
			Allemand professionnel [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	
			Interprétation [Cours mutualisé LEA] [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		24	
			Didactique [cours mutualisés CIFTE]. Pour les étudiants CIFTE voir les MCC CIFTE	12	12	
			FLE [Cours mutualisé Lettres]		24	
<b>UE 5.4</b>	T / 1	3	<b>LanSAD</b>	CM	TD	Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.
			LanSAD			
<b>UE 5.5</b>	O	Cf. S6	<b>UE libre</b>	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.
			UE libre			
<b>Total</b>		30				

## Semestre 6

Les UE fondamentales (F) sont dotées de la note plancher 7/20

UE	Type UE / coeff.	ECTS	Intitulé de l'UE Matières des ECUE	CM	TD	Objectifs de l'UE (Connaissances / compétences)
<b>UE 6.1</b>	F / 4	7	<b>Compétences linguistiques</b>	CM	TD	Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours (oral, directement produit ou enregistré, écrit, rapport, correspondance, information, essai, production littéraire ...), dans différents contextes, et ce en allemand. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques. Pouvoir décrire la construction grammaticale des énoncés allemands. Rédiger des traductions de la langue étudiée vers la langue maternelle ou réciproquement. Saisir les différences lexicales et syntaxiques des deux langues. Formuler à l'oral et à l'écrit des analyses et des synthèses.
			Linguistique synchronique	12		
			Linguistique diachronique	12		
			Commentaire linguistique [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Version [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Thème [Cours mutualisé CUPGE (obligatoire)]		12	
			Compétences rédactionnelles		12	
			Perfectionnement de la maîtrise de la langue française [Cours mutualisé Lettres] (coef. 0,5)			
<b>UE 6.2</b>	F / 3	6	<b>Compétences culturelles</b>	CM	TD	Mobiliser des connaissances historiques, culturelles et littéraires permettant de construire des mises en perspective et des transferts entre les aires géographiques, politiques et culturelles relevant de la langue allemande. Développer une argumentation avec un esprit critique. Analyser des œuvres littéraires et d'autres types de documents dans leur contexte. Développer une argumentation avec esprit critique. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue allemande.
			Littérature [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	18	
			Civilisation [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]	12	18	
			Culture et communication [Cours mutualisés FLSH]	12	12	
<b>UE 6.3</b>	T / 3	7	<b>Professionnalisation</b> Les germanistes n'étant ni en CIFTE ni en préprofessionnalisation peuvent remplacer l'un des cours ci-dessous par un cours dans une autre discipline, faculté ou université, et effectuer un stage d'un minimum de 20 h sur l'année dans un environnement professionnel de leur choix, le tout en cohérence avec leur projet professionnel. Il faut informer le responsable pédagogique sur tous ces points au plus tard durant la semaine de prérentrée, afin que la démarche soit validée durant la première quinzaine du semestre, puis actée dans le contrat pédagogique.	CM	TD	Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

			Allemand professionnel [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		12	Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Se mettre en recul d'une situation, s'autoévaluer et se remettre en question pour apprendre.
			Interprétation [Cours mutualisé LEA] [Cours mutualisé CUPGE (optionnel)]		24	
			Didactique [cours mutualisés CIFTE] Pour les étudiants CIFTE voir les MCC CIFTE	12	12	
			FLE [Cours mutualisé Lettres]		24	
<b>UE 6.4</b>	T / 1	3	<b>LanSAD</b>	CM	TD	Comprendre des énoncés et se servir aisément de l'expression écrite et orale dans au moins une langue vivante étrangère.
			LanSAD			
<b>UE 6.5</b>	O / 1	3	<b>UE libre</b>	CM	TD	Découvrir ou approfondir une connaissance ou une pratique culturelle.
			UE libre			
<b>Total</b>		30				

<b>Total ects Licence :</b>	<b>Total heures étudiant Licence :</b>
<b>180</b>	<b>1501 (410 CM et 1091 TD)</b>

## LE CURSUS INTÉGRÉ POUR LA FORMATION TRANSFRONTALIÈRE D'ENSEIGNANTS (CIFTE)

Ce cursus vise un double diplôme formant des enseignants bilingues de part et d'autre du Rhin.

La formation repose sur une convention binationale entre l'UHA et la *Pädagogische Hochschule Freiburg*. Elle mutualise des enseignements de la Licence Arts, Langues et Lettres – Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères, spécialité **allemand** (L1, UHA/FLSH). Les deux semestres de la Licence 2 sont effectués dans l'établissement partenaire en Allemagne. Les enseignements suivis à Fribourg sont choisis en coopération avec la *Pädagogische Hochschule*. La troisième année se déroule à l'UHA et comprend une grande partie d'enseignements dispensés par le département de sciences de l'éducation (UHA/FLSH).

La validation des modules de formation est reconnue par les instituts partenaires, quel que soit le pays où le candidat a réussi ses examens. À cette fin, les instituts ou départements suivent les règles des échanges ERASMUS.

Cette formation s'inscrit dans des réseaux internationaux. Les étudiants acquièrent des compétences disciplinaires, linguistiques et interculturelles, ce qui leur permet d'enseigner ultérieurement en langue allemande en Alsace (en réponse à une demande régionale) et dans le Bade-Wurtemberg.

Ce cursus binational franco-allemand entre l'UHA, la *Pädagogische Hochschule Freiburg*, l'INSPÉ (Université de Strasbourg) et les *Staatliche Seminare für Didaktik und Lehrerbildung* (Lörrach et Offenburg) est soutenu par l'Université Franco-Allemande.



Il permet aux étudiants l'obtention d'un double diplôme qui mène à l'enseignement dans les deux pays après l'obtention du CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles) et du *Zweites Staatsexamen* en Allemagne (*Lehrer an Grund- und Hauptschulen*).

Les conditions pour l'admission dans le cursus en L1 à l'UHA sont : une inscription en première année de Licence d'Allemand à l'UHA (via Parcoursup, puis inscription dans l'université) et un niveau de langue B2/C1 minimum dans la langue du pays partenaire. Un entretien oral permet de vérifier la motivation et le niveau de langue des candidats. Les tests d'entrée pour le Cursus Intégré ont lieu durant la première quinzaine de mai.

Pour une inscription en première année à la PH de Freiburg, voir la procédure sur le site : <https://www.ph-freiburg.de/fr/studium/bachelorstudiengaenge/deutsch-franzoesischer-bachelorstudiengang-lehramt-primarstufe.html> (« *Bewerbung und Aufnahme: Studienbeginn an der Freiburg* »).

Pour plus d'informations sur le cursus : <https://www.ph-freiburg.de/fr/studium/bachelorstudiengaenge/deutsch-franzoesischer-bachelorstudiengang-lehramt-primarstufe.html>

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser à la responsable du programme : Judith Syga-Dubois ([judith.syga-dubois@uha.fr](mailto:judith.syga-dubois@uha.fr)).

## POUR EFFECTUER UNE PARTIE DE VOS ÉTUDES EN ALLEMAGNE, VOICI VOS POSSIBILITÉS :

### Étudiants inscrits en L1

**CIFTE** (cf. ci-dessus)

#### **Programme d'Études en Allemagne (PEA)**

Organisé par le DAAD à l'Université de Bochum, chaque année, pour des étudiants de L2, du 1er septembre au 31 janvier. Inscription au printemps 2024 au DAAD (Office allemand d'échanges universitaires)

Cf. <https://www.daad-france.fr/fr/trouver-un-financement/aide-a-la-candidature/#P2>

Et à titre d'indication (car relatif à 2022-2023) :

[https://www.daad-france.fr/files/2023/02/B\\_PEAExpertsFrAll\\_20230202.pdf](https://www.daad-france.fr/files/2023/02/B_PEAExpertsFrAll_20230202.pdf)

### Étudiants inscrits en L2 ou L3

**ERASMUS** vous offre des possibilités d'études dans les universités de Fribourg (*Freiburg*), Hanovre, (*Hannover*) Jena, Leipzig, Marbourg (*Marburg*) et Greifswald/Rostock. Les étudiants en séjour Erasmus ne remplissent pas de fiche pédagogique, mais fournissent le "learning agreement" de leur université d'accueil. Pour tout ce qui concerne Erasmus, s'adresser à Mme Tatiana MUSINOVA, Assesseure du Doyen aux Relations Internationales, FLSH. Une réunion d'information est proposée en fin d'année civile. Les inscriptions s'effectuent début 2024. **Pensez à vous renseigner à temps et à déposer votre demande auprès du directeur de l'IEA pour validation au moins dix jours avant le délai de remise du dossier à Mme MUSINOVA.**

**Nous vous engageons fortement à profiter de cette formidable occasion d'effectuer un séjour de deux semestres en Allemagne !**

Pour trouver les universités partenaires de la FLSH vous devez aller sur le site "UHA-INTERNATIONAL", cliquer sur "Partir à l'étranger" puis sur „mobilité d'études Erasmus“ et aller sur le lien FLSH avec la liste des destinations possibles par composante (en bleu). Pour l'Allemand, vous devez choisir une ville du domaine „Lettres“.

Pour les étudiants se destinant à la carrière *professeur des écoles*, un séjour d'études à la PH-Freiburg est possible en L2.

### Étudiants inscrits en L3

**Le PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ASSISTANTS DE LANGUE** géré par le CIEP vous offre la possibilité de partir en tant qu'assistant de langue en ALLEMAGNE ou en AUTRICHE pour une période de 8 mois (d'octobre à mai) ou en SUISSE pour une période soit de 9 mois (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin) soit de 11 mois (du 15 août au 15 juillet).

Le travail de l'assistant consiste à seconder un enseignant dans un établissement scolaire (*Grundschule* et/ou *Gymnasium*), à entraîner les élèves à l'expression orale et à les initier à la civilisation et à la culture françaises.

L'assistant effectue 12 à 13 heures d'enseignement hebdomadaires, sa rémunération varie selon le pays d'accueil.

Vous devez avoir 20 à 30 ans, être titulaire au minimum d'une 2<sup>e</sup> année de parcours Licence (L2) et avoir une connaissance de l'allemand niveau B1 au minimum.

La campagne de recrutement ouvrira **courant octobre**. Vous aurez plusieurs mois pour constituer votre dossier de candidature (en principe jusqu'au 21 février – à vérifier !).

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez consulter le site du CIEP <http://www.ciep.fr> rubrique "Programmes de mobilité" / "assistants français" et vous adresser à Catherine FOUQUET, responsable des candidatures auprès de CIEP.

Lien internet Partir à l'étranger : <https://e-services.uha.fr/fr/formation/international.html>

## LE CERCLE D'ALLEMAND / TREFFPUNKT

Le Cercle d'Allemand "Treffpunkt" organise des activités et des excursions à Mulhouse et aux alentours, ainsi que des séjours culturels dans les pays germanophones.

Pour recevoir les informations sur nos activités et vous tenir au courant des évènements à venir, il vous suffit de faire une demande d'inscription sur notre groupe Facebook (<https://www.facebook.com/groups/IEATreffpunkt/>), ou bien de contacter les membres du bureau à l'adresse suivante : [treffpunkt.flsh@uha.fr](mailto:treffpunkt.flsh@uha.fr).

Membres du bureau :

Présidente : Catherine Fouquet

Vice-présidente : Adeline Buffet

Trésorière : Marion Auer

## **ÉTUDES ET HANDICAP**

Réussir ses études en situation de handicap c'est possible ! Pour bénéficier des aménagements nécessaires au bon déroulement de vos études et de vos examens, rendez-vous à la Mission Handicap dès la rentrée. La chargée d'accueil mettra en place avec vous les aides humaines et techniques dont vous avez besoin, en lien avec le service de médecine de l'université.

Qui est concerné ?

- les personnes ayant des troubles divers reconnus : auditif, visuel, moteur, psychique, maladie invalidante, dyslexie, difficultés sociales ...
- les situations temporaires : maladie subite, accident, hospitalisation, fracture...
- des difficultés qui n'apparaissent que maintenant et pour lesquelles vous vous posez des questions

Contact : Mission Handicap, Maison de l'Étudiant,  
1 rue Alfred Werner, 68093 Mulhouse cedex  
Tel. 03 89 33 62 17 - courriel : [accueilhandicap@uha.fr](mailto:accueilhandicap@uha.fr)  
Ou [laurence.muller@uha.fr](mailto:laurence.muller@uha.fr)

## ABREVIATIONS

- CC** : Contrôle continu  
**CCI** : Contrôle continu intégral  
**Coeff.** : Coefficient ou poids affecté à une UE ou à un ECUE  
**CIFTE** : Cours intégré pour la formation transfrontalière d'enseignants  
**CUPGE** : Classe universitaire de préparation aux grandes écoles (= cycle préparatoire Lettres)  
**CM** : Cours magistral  
**ECTS** : *European Credits Transfer System* (30 par semestre)  
**ECUE** : Élément constitutif d'UE (un cours)  
**F** (dans les tableaux) : UE fondamentale. Ces UE sont dotées d'une note plancher (7/20)  
**L** : Licence  
**M** : Master  
**MCC** : Modalités de contrôle des connaissances  
**SCD** : Service commun de documentation  
**O** (dans les tableaux) : UE d'ouverture  
**T** (dans les tableaux) : UE transversale  
**TD** : Travaux dirigés  
**TP** : Travaux pratiques  
**UE** : Unité d'enseignement (un ensemble de cours)